

1808

136

3^{me} Division.

Paris, le 25 février 1808

Bureau
des Beaux Arts.

Réponse à
lettre d

Enregistrement
à l'arrivée, N.° 1010. S. 1807
au départ, N.° 101

Le Ministre de l'Intérieur,

A Monsieur Letbiers, Directeur de l'Académie
de France à Rome.

Il lui est accordé un
Supplément de 600. francs,
pour ses frais de Voyage
de Paris à Rome. /

D'après les réclamations que vous m'avez adressées,
Monsieur, je vous ai accordé un Supplément de
Six cent francs pour vos frais de Voyage de Paris à
Rome; la quelle somme jointe à celle de 2400. francs
que mon Prédécesseur vous a allouée, portera votre
indemnité pour ces Objets à Trois mille francs. Cette
Somme vous sera payée à Rome.

Vous m'avez aussi exposé que votre Traitement de
Six mille francs par an, est insuffisant; et vous
demandez qu'il soit augmenté.

J'ai reconnu la justice de cette réclamation; —
Mais, avant d'y faire droit, il est nécessaire que je
sache quel sera le Crédit que le Gouvernement
accordera cette année pour les dépenses de l'Académie.
En conséquence, aussitôt que Sa Majesté L'Empereur
aura arrêté le Budget de mon Ministère, je

m'empresserai d'examiner ce qu'il me sera possible de faire en votre faveur.

L'accroissement du nombre des Pensionnaires à l'Académie de France devant nécessairement occasionner maintenant une dépense plus forte que celle des années antérieures, j'examinerai également à quelle somme il convient de porter les fonds qui sont mis, chaque mois, à votre disposition à Rome, pour les dépenses de l'Académie.

J'examinerai pareillement les demandes et propositions que vous m'avez faites relativement à quelques constructions et réparations à faire au Palais de l'Académie, et à plusieurs petites acquisitions nécessaires.

Je me ferai toujours un vrai plaisir, Monsieur, de contribuer de tout mon pouvoir à tout ce qui pourra assurer la prospérité de l'important Etablissement que vous dirigez.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Lutet

136 bis

8081

m'empresserai d'examiner ce qu'il me sera possible de faire en votre faveur.

L'accroissement du nombre des Pensionnaires à l'Académie de France devant nécessairement occasionner maintenant une dépense plus forte que celle des années antérieures, j'examinerai également à quelle somme il conviendrait de porter les fonds qui sont mis, chaque mois, à votre disposition à Rome, pour les dépenses de l'Académie.

J'examinerai pareillement les demandes et propositions que vous m'avez faites relativement à quelques constructions et réparations à faire au Palais de l'Académie, et à plusieurs petites acquisitions nécessaires.

Je me ferai toujours un vrai plaisir, Monsieur, de contribuer de tout mon pouvoir à tout ce qui pourra assurer la prospérité de l'important Etablissement que vous dirigez.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Lutet

au Ministre de l'Intérieur

137

M. de Talley

J'ai reçu la lettre indécrite de vous par laquelle V. E. m'annonce qu'elle a bien voulu avoir égard à ma réclamation et m'accorder une somme de 600^{fr.} en règlement des 1200^{fr.} qui m'avaient été sollicités et qui servent à payer les dépenses de mon voyage de Paris à Rome. Votre Excellence m'a également reconnu l'insuffisance de la somme et l'insuffisance de mon traitement, elle a porté son attention sur les besoins de l'Etat et m'a fait espérer que Dieu que Sa Majesté l'Empereur aura prononcé sur le Budget de 1808, j'espère l'Etat de Rome sera de l'Etat de Rome dans lequel on trouve depuis que le nombre des Pensionnaires s'est augmenté. Tout avoit été subi déjà dans ce pays une progression plus sensible que celle que l'on voit, la promesse d'une année française a mon pair et son départ de Rome, ce qui suffisoit dans un temps où la vie étoit peu dispendieuse et lorsqu'on étoit en France et on Gouvernement n'attribuoit ici que des Pensionnaires modestes bien que les autres ne le soient pas. J'ai bien loin de faire valoir tout ce que l'Empereur ou le Roi de Rome ont fait pour les expériences et les recherches par le Statut en supplément de ce que j'ai à ma disposition. Indépendamment de ces dépenses continues j'ai à remplir plusieurs engagements sur lesquels j'ai été forcé de temporiser pour pouvoir subvenir aux dépenses journalières et rigoureuses.

J'ai l'honneur de faire par transmettre à V. E. la demande que fait M. Durlet l'un des Pensionnaires Musiciens, tendant à obtenir la faculté de retourner à Paris ensuite qu'avec V. E. ne lui accorde celle d'un de la Section pour un voyage en Allemagne où il trouveroit plus d'avantage pour son instruction et un climat plus convenable à sa santé. L'Etat de la musique à Rome parait en effet de plus en plus décliné. V. E. Acquiesce à la demande de M. Durlet, elle verra bien en autorisant à lui payer 600^{fr.} si son retour et ce qui lui revient de retraite susdite qui sera payé à Rome pour le faire parvenir au prochain. M. Milhoum l'autre musicien de Durlet et V. E. s'acquiesce

136 bis

438

Ms.
Monsieur Lethière
Directeur Del' Académie de France

Comme

Office de l'Instruction

